



Direction Générale des Réformes
et des Etudes Prospectives Administratives

VERS UNE INSTITUTIONNALISATION DU DPP EN TUNISIE:

Réflexions récentes sur les options de mise en œuvre et de coordination pour un DPP efficace

Mme Olfa Souli Ouertani
**Directrice générale des réformes
et perspectives administratives**

SIEGE DE L'UTICA – TUNIS - Mardi 09 Mai 2017

Plan de la présentation

I- CADRE GENERAL DU PROJET

II- REALISATIONS

III- APPROCHE PROPOSEE POUR

l'INSTITUTIONNALISATION DE LA DPP EN TUNISIE

I- Cadre général

I-CADRE GENERAL DU PROJET (1/3)

I-1- Contexte

- Recul du classement de la Tunisie dans les principaux rapports sur le climat des affaires,
- Ralentissement de l'investissement et du taux de croissance,
- Le secteur privé (surtout les PME) se trouve faiblement impliqué et parfois marginalisé dans le cadre des réformes relatives à l'environnement des affaires,
- Absence d'étude d'impact des réformes et de la réglementation.



**Besoin
de**

- Consécration des principes constitutionnels relatifs à l'action publique,
- Valorisation et concrétisation de l'approche participative,
- Consolidation des canaux de dialogue et des mécanismes de communication et de collaboration entre le secteur public et le secteur privé,
- Engagement et implication forte et durable de la part du gouvernement,
- Clarté et visibilité des réformes à long terme.



**Institutionnalisation du dialogue entre le secteur public
et le secteur privé**

I-CADRE GENERAL DU PROJET (2/3)

I-2- Objet

- Instauration d'un mécanisme permanent, évolutif et flexible permettant aux entreprises économiques de participer directement et efficacement à la conception et à la proposition des réformes nécessaires à la facilitation des activités économiques et l'amélioration du climat des affaires;
- Ce mécanisme nécessite d'être intégré dans le processus de prise de décision et dans la préparation des textes juridiques touchant au climat des affaires;
- La mise en place d'un cadre organisationnel adéquat pour la mise en œuvre de cette approche assurera à la fois son effectivité et sa pérennité.

I-CADRE GENERAL DU PROJET (3/3)

I-3- Finalités

- **Accélérer le processus de réforme de l'environnement des affaires,**
- **Favoriser la tangibilité et l'effectivité des réformes,**
- **Assurer la continuité et la durabilité des réformes au delà des changements et de l'influence politique,**
- **Etablir un meilleur diagnostic des problèmes de l'environnement des affaires et une meilleure conception des réformes,**
- **Créer une atmosphère de confiance mutuelle et de compréhension entre les secteurs public et privé.**

II- REALISATIONS

II-Réalisations (1/3)

2-1- L'Agenda National des affaires NBA

- **Cadre:** convention signée le 5 Décembre 2014 et approuvée par le décret n °4566-2014 daté du 31 Décembre 2014,
- **Parties:** Présidence du gouvernement UTICA- UTAP-IACE ,
- **Objectif:** instaurer un cadre de dialogue entre le secteur public et le secteur privé autour des réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires en Tunisie
- **Composantes du NBA en Tunisie:**
 - Discussion et proposition des réformes ayant trait à l'amélioration du climat des affaires(marché obligataire, voies de recours, auto- entrepreneuriat,..)
 - Simplification des procédures administratives (SOS IJRAAT)
 - Ecoute du secteur privé à travers des sondages et des consultations (indice de perception ALECA, Indice de la qualité des services administratifs, etc.)



Nécessité de développement de l'expérience vers un DPP institutionnalisé, permanent et intégré dans le processus de prise de décision

II-Réalisations (2/3)

2-2- Démarche adoptée

Etape 1

- Arrêter une liste des représentants des secteurs privé et public à impliquer dans le projet

Etape 2

- Dresser l'état des lieux de la participation des représentants du secteur privé dans la conception des réformes administratives liées au climat des affaires en Tunisie suite à une série d'entretiens, de visites ciblées et d'analyse juridique

Etape 3

- Etude de benchmarking sur les expériences comparées en termes d'organisation et de mise en œuvre du dialogue public-privé

Etape 4

- Elaboration d'un scénario pour l'organisation du dialogue public-privé.

II-Réalisations (3/3)

2-3- Résultat du diagnostic

- **Multiplicité des initiatives et manque de coordination des efforts de réforme de l'environnement des affaires,**
- **Faiblesse dans la concrétisation et le suivi des propositions de réformes émanant du secteur privé,**
- **Absence d'évaluation de l'impact des projets de réforme sur le secteur privé,**
- **Les réformes adoptées ne sont pas au niveau des attentes du monde des affaires,**
- **Faible engagement du secteur privé dans les projets de réforme proposés par le secteur public,**
- **Absence de plans de communication pour la promotion des initiatives de réformes.**

III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP

III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (1/8)

3-1- Axes de réflexion

Axe 1:

Intégration du DPP dans le processus de prise de décision

Axe 2:

Renforcement du cadre institutionnel

Axe 3:

Développement des capacités

III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (2/8)

3-1- Axes de réflexion

Axe 1: Intégration dans le processus de prise de décision gouvernementale

- Nécessité d'intégrer l'étude d'impact réglementaire (RIA) dans le processus de conception de la réglementation et des nouvelles législations.

Axe 2: Renforcement du cadre institutionnel

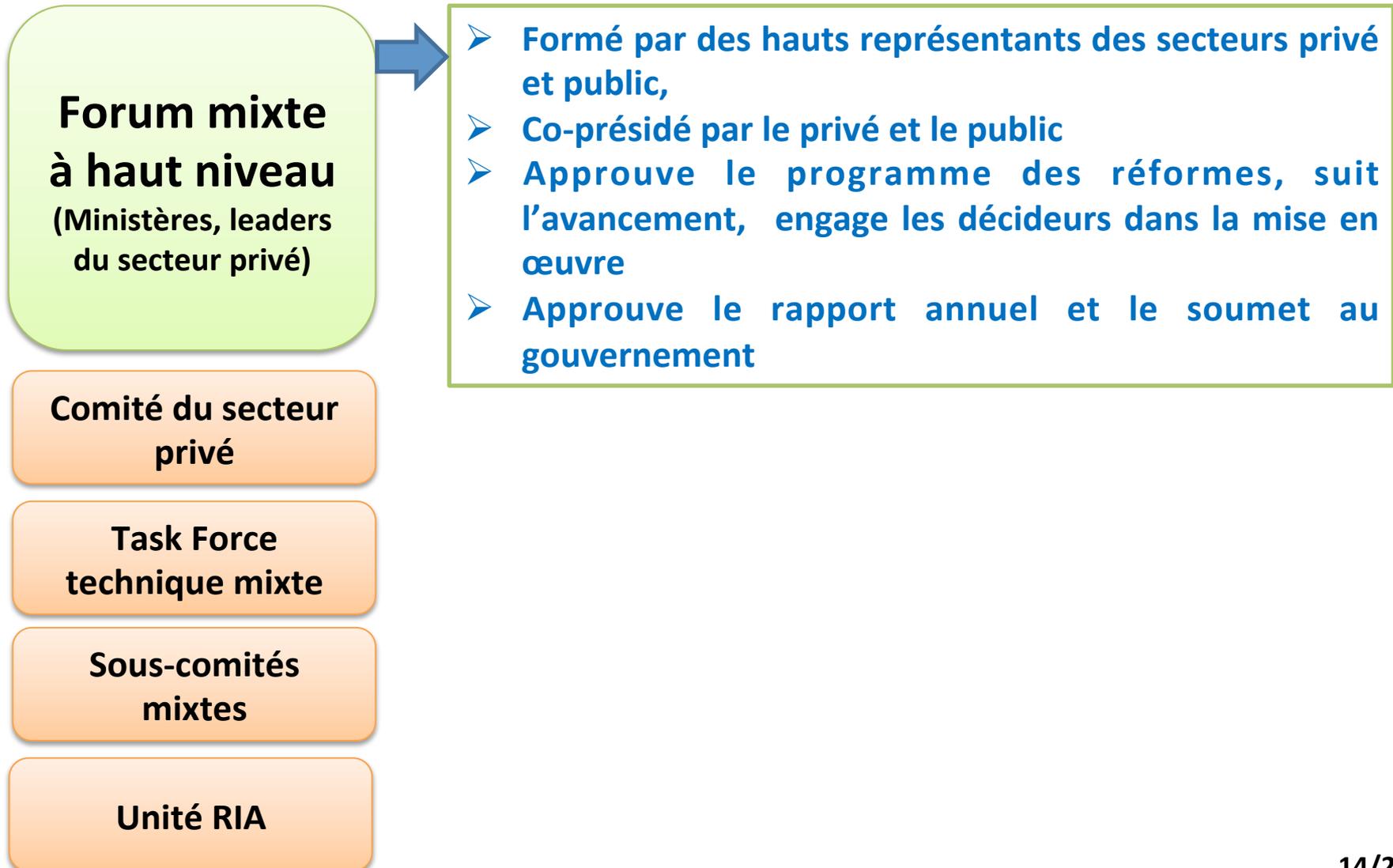
- Mise en place d'une Unité RIA au sein du gouvernement pour fournir l'appui et les conseils aux différents départements gouvernementaux pour mener les études d'impact réglementaire,
- Création d'une task force à haut niveau qui comprend des représentants du secteur privé (y compris les PME) et du secteur public,

Axe 3: Développement des capacités

- Renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile afin d'assurer leur engagement dans le dialogue (ateliers de travail, workshop, séminaires...)

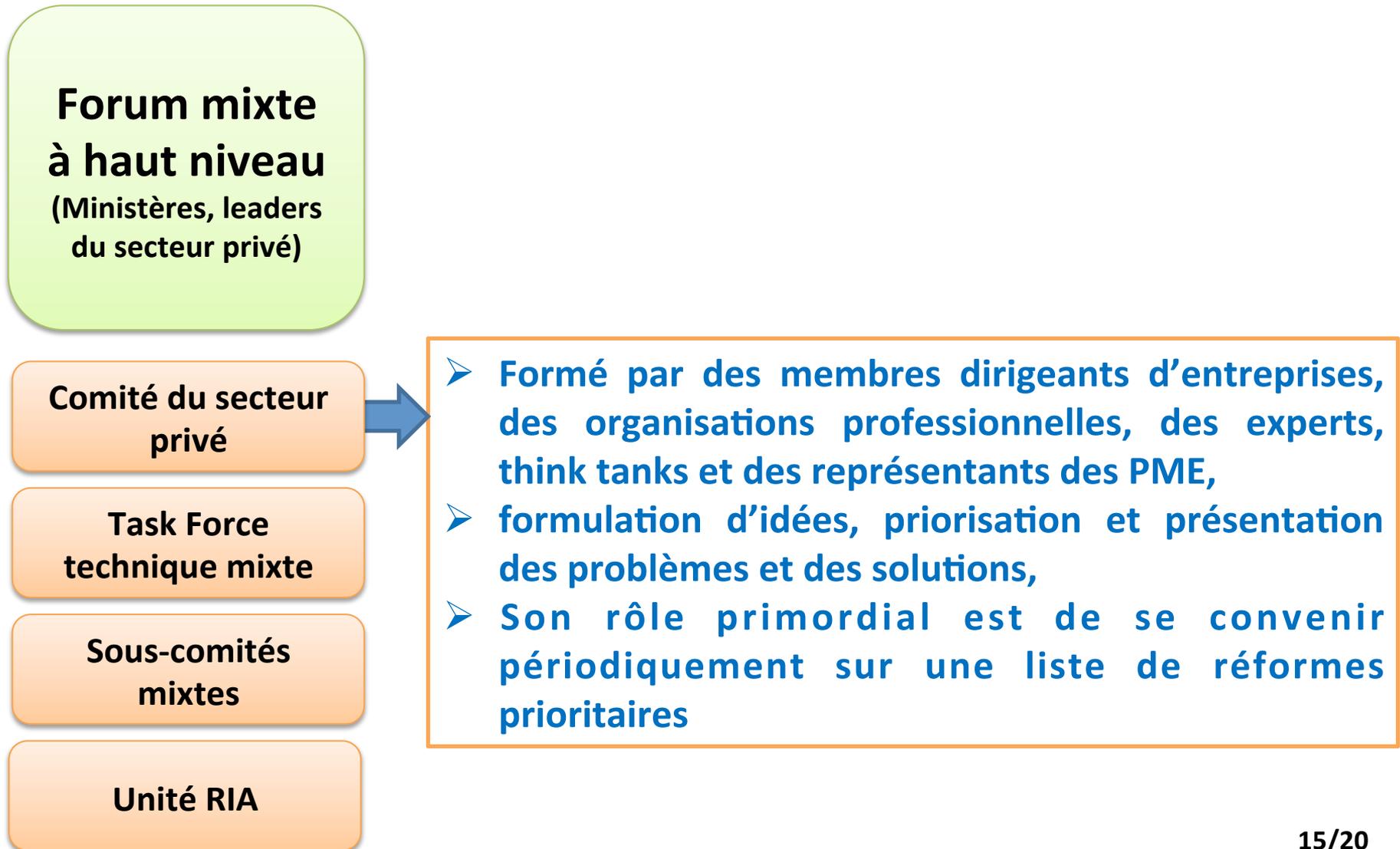
III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (3/8)

3-2- Cadre organisationnel proposée pour le DPP en Tunisie



III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (4/8)

3-2- Cadre organisationnel proposée pour le DPP en Tunisie



III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (5/8)

3-2- Cadre organisationnel proposée pour le DPP en Tunisie

**Forum mixte
à haut niveau**
(Ministères, leaders
du secteur privé)

**Comité du secteur
privé**

**Task Force
technique mixte**

**Sous-comités
mixtes**

Unité RIA



- **Equipe restreinte d'experts représentant les secteurs public et privé,**
- **Les membre sont périodiquement choisis par le forum mixte suivant des critères convenus au préalable,**
- **Révisé et analyse les idées proposées par le comité du secteur privé,**
- **Etablit une short-list des propositions retenues.**

III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (6/8)

3-2- Cadre organisationnel proposée pour le DPP en Tunisie

Forum mixte à haut niveau
(Ministères, leaders du secteur privé)

Comité du secteur privé

Task Force technique mixte

Sous-comités mixtes

Unité RIA

- Formés par des représentants des secteurs public et privé ,
- Formulent de manière détaillée les propositions de réformes (short –list) avec une analyse technique plus approfondie,
- Peuvent procéder à des analyses sectorielles,
- Rapportent à la task force technique mixte

III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (7/8)

3-2- Cadre organisationnel proposée pour le DPP en Tunisie

Forum mixte à haut niveau
(Ministères, leaders du secteur privé)

Comité du secteur privé

Task Force technique mixte

Sous-comités mixtes

Unité RIA

- Mise en place au sein de la PG,
- Vérifie les recommandations des sous- comités mixtes,
- Fournit un appui analytique à la task force technique et mixte ainsi qu'aux sous comités - mixtes,
- Veille à ce que les propositions réglementaires répondent aux principes de la RIA,
- Elabore un rapport annuel qui sera présenté au forum mixte pour validation.

III- Approche proposée pour l'institutionnalisation du DPP (8/8)

3-3- Les prochaines étapes

- **Communication sur l'approche proposée et discussion de sa pertinence et des pistes de son perfectionnement,**
- **Constitution d'une équipe de travail qui sera chargée de la conception finale:**
 - **du cadre institutionnel pour l'organisation du dialogue entre les secteurs public et privé,**
 - **d'un cadre réglementaire se rapportant à la qualité de la réglementation.**

MERCI